



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à la lutte contre le racisme,
l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

Discours d'ouverture de Mme Cindy LEONI

*Déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme,
l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (DILCRAH)*

Universités d'été de la Fédération nationale des Centres LGBTI+

28 août 2026 – Bordeaux

Monsieur le Maire,
Madame la Maire adjointe,
Madame la Présidente de la Fédération,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse d'être parmi vous ce soir, à Bordeaux, pour ouvrir ces Universités d'été de la Fédération nationale des Centres LGBTI+. Je tiens avant toute chose à vous remercier Monsieur le Maire, d'accueillir ce soir le lancement des universités d'été des centres LGBT permettant à cet événement de débiter au cœur de la cité.

Car si l'État fixe un cap national, nous savons bien que l'égalité se joue au cœur des territoires : dans une école, un service public, une entreprise, une association ; aussi bien en métropole qu'en Outre-mer, dans les centres urbains comme en milieu rural. C'est aussi tout le sens de notre présence ce soir : faire se rencontrer les différents échelons de l'action publique et celles et ceux qui, sur le terrain, connaissent les réalités et les difficultés du quotidien. Ce dialogue est essentiel. Il permet de faire remonter les difficultés, de confronter les regards et, surtout, de construire des réponses qui ne restent pas à distance des personnes qu'elles doivent protéger.

Les événements de ces derniers mois nous ont rappelé, parfois avec une extrême brutalité, pourquoi cette action est absolument nécessaire. Il y a quelques semaines encore, nous étions réunis à Paris après l'horreur de l'attentat islamiste qui a frappé la Marche des fiertés de Berlin.

En France, des agressions récentes nous rappellent la violence à laquelle des personnes demeurent chaque jour confrontées parce qu'elles sont, ou sont perçues comme, LGBTI+. En 2025, près de 4 900 infractions anti-LGBTI+ ont été enregistrées par la

police et la gendarmerie. Et nous savons que ce chiffre ne recouvre qu'une partie de la réalité.

Et en évoquant ces chiffres devant vous, je n'oublie pas qu'il y a derrière les chiffres, des visages, des personnes, des familles que la haine anti LGBTI vient frapper, j'ai évidemment une pensée pour ces personnes qui dans la violence la plus extrême y laisse leur vie.

Cette violence prend tantôt le visage d'une insulte répétée à l'école, d'un guet-apens organisé sur une application, d'une agression dans la rue, d'un rejet familial. Elle est aussi parfois moins visible : c'est ce moment, cette vigilance permanente, qui conduit à regarder autour de soi avant d'embrasser quelqu'un, à réfléchir avant de dire qui l'on est, à calculer des gestes qui devraient être parfaitement ordinaires.

Cette haine n'épargne pas les lieux qui la combattent. Les Centres eux-mêmes, parce qu'ils sont identifiés, visibles et ouverts, peuvent devenir des cibles. Puisque beaucoup d'entre vous sont présents ce soir, je veux vous le dire avec la plus grande clarté : face aux menaces, aux dégradations, aux violences dont vos locaux, vos équipes ou vos bénévoles peuvent faire l'objet, vous pouvez compter sur le soutien de l'État. Ces faits sont graves. Ils doivent nous être signalés. Ils doivent être pris au sérieux.

Un lieu qui accueille et protège des personnes LGBTI+, c'est un lieu refuge, c'est un lieu dont nous avons besoin, c'est un lieu précieux que nous nous devons de protéger lorsqu'il est la cible d'attaques et de menaces.

Soutenir celles et ceux qui accueillent, accompagnent et protègent fait pleinement partie de nos missions. C'est notre devoir. La place qu'occupent les Centres LGBTI+ dans l'action de l'État comme le travail mené par la fédération sont essentiels.

Je tiens à saluer le travail de structuration et de professionnalisation menée par la fédération qui au fil du temps est devenue un acteur incontournable. En accompagnant les Centres, en faisant circuler les expériences et en portant au niveau national les difficultés locales, la Fédération joue un rôle de premier plan.

Je tiens à saluer ce soir son équipe et à la remercier pour le travail accompli.

La DILCRAH et la Fédération entretiennent des relations étroites et de confiance mutuelle. Nous travaillons régulièrement ensemble.

Et si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous savons nous parler et échanger en toute transparence. Cette confiance est précieuse, elle est nécessaire à l'efficacité de notre action. Nous souhaitons qu'elle puisse aussi se retrouver partout dans les territoires. Nous le savons, les habitudes de dialogue ne sont pas les mêmes partout : certains centres ont construit de longue date des relations régulières avec les acteurs publics ; ailleurs, ces liens sont plus récents, plus fragiles. Il faut les encourager. J'invite donc les Centres à faire vivre ce dialogue localement.

Pour l'État, la fédération est à ce titre une interlocutrice privilégiée, l'expertise des différents Centres est absolument nécessaire. Elle doit pouvoir rencontrer celle des collectivités, des préfetures et des services de l'État, afin de croiser les regards et de mieux comprendre ce qui se joue sur chaque territoire.

Cette confiance s'est aussi traduite dans les moyens.

Quatre ans après l'annonce initiale d'Elisabeth Borne pour accompagner le développement des centres, le soutien de l'État n'a pas faibli ; au contraire il s'est renforcé. L'objectif initial était de permettre la création de 10 nouveaux Centres. Il a été largement dépassé : nous comptons aujourd'hui 59 Centres dans 51 départements.

Cette évolution, nous la devons aussi aux bénévoles qui l'ont rendue possible. Ces bénévoles ont monté des projets, constitué des équipes, trouvé des locaux, recherché des partenaires, en partant parfois de presque rien. En effet, un Centre naît d'abord de l'engagement de personnes convaincues qu'il manque, quelque part, une porte à laquelle frapper. Il faut ensuite recruter, former, signer un bail, construire des partenariats ; se faire connaître et gagner peu à peu la confiance des personnes qui, un jour, pousseront cette porte.

La ministre Aurore Bergé a fait le choix déterminé d'accompagner cette montée en puissance. Le nouveau Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBTI+ franchit aujourd'hui une nouvelle étape majeure : il inscrit la pérennisation du soutien financier aux associations et aux Centres LGBTI+, ainsi que la poursuite de leur déploiement, avec l'objectif de couvrir l'ensemble des départements d'ici la fin du Plan. Ce qui avait commencé comme une impulsion exceptionnelle s'inscrit désormais dans la durée.

Je mesure pleinement ce que cela implique concrètement. Un Centre, c'est une équipe, des partenariats, la confiance d'un territoire : tout cela prend du temps. À nous, État, de savoir aussi regarder le temps long. C'est l'un des engagements de ce nouveau Plan.

Je ne vais évidemment pas vous présenter les 74 mesures ce soir, puisque nous y consacrerons un temps demain. Mais je tiens tout de même à dire ce qu'elles représentent.

Le plan couvre l'éducation, la protection des victimes, la justice, la santé, le travail, l'état civil, les familles, le grand âge, le sport, les territoires, la lutte contre la haine en ligne ou encore notre action internationale. Il entend répondre à la diversité des réalités LGBTI+, avec des mesures spécifiques consacrées notamment à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et aux personnes intersexes – dont, pour la première fois, le « I » figure dans l'intitulé même du texte.

Ce plan porte, surtout, plusieurs engagements concernant directement les Centres. Ce n'est pas un hasard : les Centres ont participé à sa construction. Une consultation écrite a été adressée à l'ensemble d'entre eux, puis un groupe de travail spécifique a réuni ceux qui souhaitent contribuer. Et nous n'avons pas organisé cette concertation simplement pour pouvoir écrire qu'elle avait eu lieu. Elle a produit des effets profonds, utiles et très concrets. Le besoin d'un dialogue plus régulier entre les Centres et certains acteurs territoriaux, notamment les agences régionales de santé, nous a par exemple été fortement remonté ; le Plan en tient compte.

C'est la méthode inédite que la ministre Aurore Bergé a souhaité initier, c'est celle que nous entendons conserver pour sa mise en œuvre effective : écouter ce qui remonte du terrain, déterminer ce qui relève de l'action publique, et faire évoluer ce qui est nécessaire.

Au fond, derrière le financement, le futur label ou le déploiement des Centres, notre ambition peut se résumer par une question très concrète : l'endroit où une personne LGBTI+ habite doit-il encore déterminer l'aide qu'elle pourra rencontrer lorsqu'elle en aura besoin ? Aujourd'hui, trop souvent, c'est le cas. Notre objectif est que demain, cela ne le soit plus. C'est tout le sens de l'ambition territoriale portée par ce Plan à vos côtes.

Je voudrais conclure sur ces enjeux.

Nous savons tous dans quelle période nous nous trouvons. Les violences demeurent à un niveau élevé. Certains discours hostiles se libèrent. Et ailleurs dans le monde, nous voyons combien des droits que l'on pensait définitivement acquis peuvent se révéler fragiles.

Dans ces moments-là, les paroles de soutien ont leur importance. Mais ce qui compte plus encore, ce sont les actes, les moyens et la constance.

Je veux donc être très ferme ce soir sur la position de l'État. L'État protège et continuera de protéger les personnes LGBTI+ et leurs droits. Il soutient et continuera de soutenir celles et ceux qui, partout sur le territoire, rendent cette protection concrète. C'est le sens des moyens engagés. C'est le sens du nouveau Plan. C'est le sens du partenariat que nous avons construit avec la Fédération et avec les Centres.

Dans une période où certains voudraient nous faire douter de la robustesse de droits que nous pensions acquis, cette constance est essentielle. Vous pouvez compter sur celle de l'État.

Je vous souhaite de très belles Universités d'été : des échanges francs, du travail utile, des débats – je sais qu'il y en aura – et aussi de beaux moments de convivialité. Car c'est aussi la chance de ces quelques jours : prendre le temps de se retrouver.

Je vous remercie.